



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1981-1982

1^{er} JUIN 1982

PROJET DE DECRET

CONTENANT LA DOTATION AU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 1982 (1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES GENERALES,
DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. L. REMACLE

(1) Voir Doc. Conseil 4-II (1981-1982) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre Commission des Affaires générales, du Règlement et de la Comptabilité (1), a examiné, au cours de sa réunion du 1^{er} juin, le projet de décret contenant la dotation du Conseil de la Communauté française pour l'année budgétaire 1982.

Le Président de l'Exécutif a tenu à souligner que dorénavant ces crédits sont à charge de la Communauté française.

Ce projet de décret ne faisant l'objet d'aucune discussion de la part des membres de la commission, il est mis aux voix et est adopté à l'unanimité des membres présents.

La Commission fait confiance au Président et au Rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,
L. REMACLE.

Le Président,
D. DUCARMÉ.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :
MM. Ducarme (président), Mme Brenez, MM. Coëme, Defosset, F. Guillaume, Huylebrouck, Piérard, M. Remacle, Tilquin, L. Remacle (rapporteur).

Ont assisté aux travaux de la commission :
M. Ph. Moureaux, ministre-président de l'Exécutif;
M. Hermanus, chef de cabinet du ministre Moureaux;
M. Tournemene, conseiller au cabinet du ministre Moureaux; MM. Lagasse et Risopoulous, membres du Conseil.